



Ecole Primaire «Tordo »
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens

Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)
Privilégier les courriers électroniques : ecole.0061563S@ac-nice.fr
ou herve.andrio@ac-nice.fr
Site à votre disposition : Ecole primaire Tordo

MATERNELLE

Tourrette- Levens le 6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

Sera en classe de: Petite section

ENSEIGNANTE: Mme GARRITI

J'autorise l'enseignante à utiliser les adresses mails communiquées par la famille pour la correspondance (famille/ école).

Rentrée : le 2 septembre 2024 à 9h15

Lieu de rentrée : BAT B (à gauche de la mairie), portail de gauche.

Réunion des parents de la classe : LUNDI 9 SEPTEMBRE A 17h15

Les enseignants ont choisi un tablier de couleur différente suivant la classe.

Le matin à 8h20, à 11h30 et à 16h30, les enfants seront accueillis et récupérés au portail.
Le premier jour, vous pourrez exceptionnellement entrer dans la classe ; il faudra bien vérifier et notifier à l'enseignante les jours de cantine, garderie et les situations particulières, l'orthographe des nom et prénom ainsi que la date de naissance de votre enfant.

MATERIEL (avec le nom et prénom de l'élève dessus)

Un tablier parme (ou violet si parme introuvable) au nom de l'enfant,
Un petit cartable (sac à dos) permettant de transporter un petit cahier (17x22cm),
Une boîte de mouchoirs en papier de style dévidoir au nom de l'enfant,
Un gobelet pour boire au nom de l'enfant,
Un sac contenant un change complet au nom de l'enfant écrit bien en évidence (qui restera à demeure à l'école et qui sera à renouveler si besoin en fonction de la saison)
Une couverture au nom de l'enfant pour la sieste et un petit oreiller avec taie si vous le souhaitez.
Doudou et sucette (avec boîte protectrice) resteront obligatoirement à l'école (prévoir donc des « doubles »)
Un porte-vue de la couleur de votre choix de 80 vues au nom de votre enfant.

Quelques informations et rappels:

HORAIRES DE L'ECOLE

	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie	ECOLE	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie *
Ecole Lundi Mardi	7h – 8h15	8h20- 16h30 accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30 *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
Péri- scolaire Mercredi	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole Jeudi Vendredi	7h – 8h15	8h20- 16h30 accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30 *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

RECOMMANDATIONS

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

Elle se définit en trois grands axes :

- Une école qui **s'adapte aux jeunes enfants**
- Une école qui **organise des modalités spécifiques d'apprentissage**
- Une école où **les enfants vont apprendre et vivre ensemble**

La durée de la semaine scolaire des élèves à l'école maternelle est fixée à vingt-quatre heures.

La loi de refondation de l'École donne une nouvelle mission à l'école maternelle.

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la **réussite de tous** les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle **s'adapte** aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des **passerelles entre la famille et l'école**. Elle organise des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place **des situations variées** : résolution de problèmes concrets, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et alimente tous les domaines d'apprentissage. L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et **permet à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe**.

Le nouveau programme de l'école maternelle organise les enseignements en cinq domaines d'apprentissage :

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions**
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique**
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques**
- acquérir les premiers outils mathématiques**
- explorer le monde**

Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien.

La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Les domaines "Acquérir les premiers outils mathématiques" et "Explorer le monde" s'attachent à développer une première compréhension des nombres et des premiers outils mathématiques, de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement. En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-maternelle-4193>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignante :

Le directeur, Hervé ANDRIO

